

Cinquième séminaire AUREF

Choisir son jeu, proposer un autre jeu, redistribuer le jeu ?

Le cinquième séminaire AUREF s'est tenu à Amiens, dans les locaux de l'université de Picardie Jules-Verne. Après une première discussion sur la réforme des études de santé animée par Isabelle Richard, professeure à l'université d'Angers et conseillère Santé de Frédérique Vidal le mardi 16 juillet, la journée du mercredi 17 a été consacrée à l'analyse du thème de la différenciation. Animée par Jean-Michel Catin, directeur de JMC Info Conseils, elle s'est organisée autour de deux tables-rondes. Celle du matin, lancée par un exposé liminaire de Ghislaine Filliatreau, directrice de recherche et déléguée à l'intégrité scientifique à l'Inserm, s'est intéressée aux conséquences des politiques fondées sur les classements, les appels à projets et l'excellence. Celle de l'après-midi a interrogé la nature des universités et leurs relations au territoire avec les interventions de Frédéric Leturque, maire d'Arras et conseiller régional, et Sylvain Tranoy, vice-président de la communauté d'agglomération de Cambrai.

Deux grandes approches ont été convoquées. Une par le bas, consentie, qui conduit les universités dans le cadre de leur autonomie à définir et mettre en œuvre leur stratégie de différenciation. Et une par le haut, imposée, qui entend différencier sur la base d'un classement qui aboutit à penser un paysage composé de quelques (rares) universités de recherche, les autres établissements se consacrant avant tout à la formation.

Lors des débats, il a semblé que cette affirmation était le fruit d'une évolution qui a fait passer de la recherche d'une excellence fondée sur les classements internationaux à une structuration dont les résultats ne sont pas toujours interrogés. De fait, la montée dans les classements qui a justifié la mise en place de cette politique n'a rien d'évident, peut relever d'artifices liés aux signatures, et les moyens octroyés ont pu davantage servir à du renouvellement d'équipements qu'à mettre en place des effets-leviers favorables à l'innovation et à la création de richesse. L'efficacité dans l'utilisation des fonds publics alloués est-elle prise en compte ? L'intérêt général gagne-t-il à cela ?

Rejetant tout adéquationnisme, mais soucieuses de co-construction et de fertilisations croisées, les universités de l'AUREF entendent travailler en confiance et dans la longue durée avec leurs tutelles et partenaires. En effet, pour elles, le lien avec les autres acteurs apparaît clairement plus fondamental que la place dans les classements internationaux. L'influence certaine d'une université sur son territoire, car elle accompagne efficacement son développement économique, social et culturel, conforte l'affirmation.

Chaque université possède sa marque, affirme des choix et une personnalité pour construire sa stratégie de manière différente, sans s'opposer, en complémentarité. De la sorte, si toutes les universités s'inscrivent dans une histoire et une réalité propres, des questions fondamentales partagées les unissent. L'université française d'aujourd'hui gagnerait donc à se recentrer sur quelques sujets qui vailent pour affronter l'avenir : le lien entre la formation et la recherche ; l'articulation entre la différenciation, qui appelle une politique d'intégration

dans un espace ESRI dont les frontières sont à déterminer, et la spécialisation, qui nécessite des mécanismes de coordination dans un périmètre territorial donné ; la capacité d'une université sur son territoire et au-delà à promouvoir en même temps la recherche et la professionnalisation.

Dans cet esprit soucieux de l'intérêt général et d'objectiver une démarche collective positive avec une volonté de prendre en considération l'ensemble des établissements qui composent l'ESRI, l'AUREF fait dix propositions :

- 1- Communiquer sur les valeurs qui fondent l'Université et sur la diversité des excellences.
- 2- Prendre en compte les dynamiques des territoires, la croissance française étant le résultat des croissances des territoires qui composent la Nation.
- 3- Interroger les images, les représentations, les réputations. Pour cela, envisager de nouveaux indicateurs permettant de renouveler la vision traditionnelle de l'impact des universités ; l'exemple britannique d'évaluation de la qualité des formations, la prise en compte de l'impact sociétal de la recherche, ou les évolutions chinoises présentes, sont des exemples à travailler.
- 4- Organiser un groupe de travail, ouvert, qui fera des propositions d'indicateurs au séminaire d'automne de l'AUREF.
- 5- Sur la base de ces indicateurs, mettre en place une nouvelle évaluation, qui accompagne et prenne en compte les apports réels et multiples des universités.
- 6- Tout comme dans le secondaire, et alors que les universités font aussi assurément que discrètement un effort largement supérieur à d'autres, tenir compte de critères sociaux, et notamment l'importance des boursiers, dans l'attribution des moyens.
- 7- Permettre à toutes les universités françaises qui le souhaitent de participer à des logiques de travail collaboratif ou de réseau (thématiques et/ou territoriaux) et non d'intégration verticale, tant en France qu'à l'échelle européenne.
- 8- Permettre ainsi une meilleure prise en compte des antennes et sites secondaires ainsi qu'une définition ouverte de la spécialisation qui ne créerait pas de dépendance mais au contraire permettrait d'élever la qualité de l'ensemble.
- 9- Au-delà du dialogue de gestion territorialisé qui doit concerner de manière semblable tous les établissements, d'organiser un lieu pérenne de rencontre et de réflexion Université/Etat/Territoire.
- 10- Proposer un PIA 4 qui privilégie les dynamiques sur des bases concrètes, au-delà du poids et des réputations : l'apport des universités dans leur territoire, la formation des jeunes et l'impact sociétal de leurs recherches.

Dans les mois qui viennent, les universités du Mans, de Rennes 2 et d'Artois accueilleront les prochains séminaires de l'AUREF. **Lors de ces journées, il s'agira d'approfondir les approches qui correspondent à l'idée que se fait l'Alliance de l'ESRI en s'interrogeant sur :**

- **les appels à projets tels qu'ils sont conçus aujourd'hui ;**
- **la nature des indicateurs ;**
- **l'évaluation.**